

De:

CGC MF LNG <cgcmf.lng@gmail.com>

Envoyé:

mardi 17 juillet 2018 16:26

À: Objet: mairieplu@turenne.fr TR: PARC de LOISIRS de la gare de TURENNE

Importance:

Haute

Bonjour,

Avec l'enquête sur le PLU des détails concernant le projet cité en objet mériteraient d'être communiqués électroniquement.

En effet, la route de l'étang de pêche qui sera la voie d'accès n'est pas utilisée à une circulation douce (piétons, cyclistes et enfants) malgré qu'elle soit le seul lieu de promenade d'accès à l'étang de pêche.

Une clarification est nécessaire car d'aucun la considère comme une départementale avec une vitesse inappropriée. Des aménagements sont nécessaires.

Qu'est-il prévu?

Cdt

Louis-Noël GUERRA Résidence Le Séchoir à la gare 19500 TURENNE